

demande au droit de nationalite par filiation

Par reda 322, le 30/01/2011 à 19:41

je n'ai pas pu avoir acces a la reponse de ma question pouvez vous me repondre une autre fois ? voila ma question :

J'ai 24 ans et je suis né au maroc ma grand mere paternel est française mariee a un marocain est elle toujours sa nationalite française mon pere vient de revendiquer son droit a la nationalite je voudrais savoir si une fois que mon pere aura sa nationalite est ce que je pourrais demander la mienne aussi ?? dans le cas contraire que pourrais je faire ????